



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire des Membres du Conseil de la Ville de Beauceville tenue ce 9 décembre 2019 à 20:00 et à laquelle sont présents Monsieur le Maire François Veilleux, Madame la Conseillère Marie-Andrée Giroux, Messieurs les Conseillers Keven Boutin, Sylvain Bolduc, Claude Mathieu, Mario Perron et Bernard Gendreau sous la présidence de S.H. le Maire.

Étaient également présents: Félix Nunez, directeur général, Mélanie Quirion, trésorière, Madeleine Poulin, greffière.

R-2019-12-6581: Adoption du règlement numéro 2019-424 concernant les compensations d'usage de l'eau à taux fixes et au compteur.

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2019-424 « *concernant les compensations d'usage de l'eau à taux fixes et au compteur 2020* » soit adopté tel que présenté

R-2019-12-6582: Adoption du règlement numéro 2019-425 concernant la compensation pour l'usage des égouts et la vidange des fosses septiques.

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2019-425 « *concernant la compensation pour l'usage des égouts à taux fixes et au compteur et la vidange des fosses septiques 2020* » soit adopté tel que présenté.

R-2019-12-6583: Adoption du règlement numéro 2019-426 concernant la compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures.

Il est proposé par monsieur Keven Boutin
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2019-426 « *concernant la compensation pour l'enlèvement et la disposition des ordures et des matières résiduelles 2020* » soit adopté tel que présenté.

R-2019-12-6584: Adoption du règlement numéro 2019-427 décrétant l'imposition des taxes pour 2020.

Il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par monsieur Claude Mathieu et résolu à l'unanimité

Que le règlement 2019-427 « *décrétant l'imposition des taxes foncières et autres pour l'année 2020* » soit adopté tel que présenté.

R-2019-12-6585: Autorisation de signature pour acquisition des actifs de la Corporation de l'Île Ronde.

Il est proposé par monsieur Mario Perron
Appuyé par madame Marie-Andrée Giroux et résolu





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019 (suite)

D'autoriser monsieur le Maire, François Veilleux, et la greffière, Madeleine Poulin, à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat d'acquisition des actifs de la Corporation de l'Île Ronde.

R-2019-12-6586: Demande aide financière au fonds culturel 2019

Attendu que la Ville de Beauceville répond aux objectifs généraux du Fonds culturel-2Q19 de la MRC Robert-Cliche;

Attendu que la Ville de Beauceville répond aux priorités régionales de développement de la Politique culturelle de la MRC Robert-Cliche;

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Appuyé par monsieur Mario Perron et résolu

QUE la Ville de Beauceville s'engage à soutenir la mise en valeur et développement historique, artistique et culturel de la municipalité.

QUE M. Félix Nunez, directeur général, soit autorisé à déposer et à signer au nom de la Ville de Beauceville, tous documents nécessaires à ladite demande.

R-2019-12-6587: Acceptation contrat pelouse de Beauce

Considérant la demande de prix pour la tonte de gazon pour l'année 2020;

Considérant les offres reçues par:

Pelouse de Beauce	33 100,18 \$ excluant les taxes
Fertibeauce Inc.	36 913,06 \$ excluant les taxes

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics d'accepter l'offre la plus basse;

En conséquence, il est proposé par madame Marie-Andrée Giroux
Appuyée par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission la plus basse, soit celle de « Pelouse de Beauce au montant trente-trois mille cent dollars et dix-huit cents (33 100,18 \$) taxes exclues

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville approprie le montant total, incluant les taxes, à même fond d'administration budgétaire.

QUE Monsieur le Maire, François Veilleux, et la Greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir, s'il y a lieu.

A-2019-12-497: Avis de motion pour règlement 2019-423

Le conseiller Keven Boutin par la présente

❖ donne avis de motion qu'il sera proposé, à une séance subséquence, le règlement 2019-423 modifiant le *Règlement de zonage 2016-341 - relative aux usages permis dans la zone 114-REC*





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019 (suite)

R-2019-12-6588: Nomination Mélanie Quirion comme directrice générale adjointe

Il est proposé par monsieur Claude Mathieu
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

Que madame Mélanie Quirion, trésorière, soit nommée directrice-générale-adjointe.

R-2019-12-6589: Nomination Benoit Dansereau comme directeur de l'urbanisme par intérim

Il est proposé par monsieur Bernard Gendreau
Appuyé par monsieur Keven Boutin et résolu à l'unanimité

Que monsieur Benoit Dansereau, inspecteur municipal, soit nommé directeur de l'urbanisme par intérim.

R-2019-12-6590: Soumission traitement de l'eau

Considérant la demande de prix pour les analyses de l'eau potable et usée pour les années 2020 et 2021;

Considérant les offres reçues par:

Bureau Veritas Canada	23 088,00 \$ excluant les taxes;
Eurofins EnvironneX	25 489,00 \$ excluant les taxes
Agat Laboratoires	30 151,50 \$ excluant les taxes

Considérant la recommandation du directeur des travaux publics d'accepter l'offre la plus basse;

En conséquence, il est proposé par monsieur Sylvain Bolduc
Appuyé par monsieur Bernard Gendreau et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Beauceville accepte la soumission la plus basse, soit celle de « Bureau Veritas Canada au montant de vingt-trois mille quatre-vingt-huit dollars (23 088,00 \$) taxes exclues annuellement.

QUE pour en défrayer le coût, la Ville de Beauceville approprie le montant total, incluant les taxes, à même fond d'administration budgétaire.

QUE Monsieur le Maire, François Veilleux, et la Greffière, Madeleine Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville le contrat à intervenir, s'il y a lieu.

12- Tout autre sujet si le Conseil est au complet et y consent.

L'ordre du jour étant épuisé aucun autre sujet n'est ajouté.

13- Période de questions.





SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019 (suite)

Quelques questions sont posées par les personnes présentes.

R-2019-12-6591: Levée de l'assemblée.

Il est proposé par monsieur Mario Perron
Et résolu à l'unanimité

Que la séance soit levée.

MADELEINE POULIN, Greffière

FRANÇOIS VEILLEUX, Maire

